Donatien-Alphonse-François de Sade

LES 120 JOURNÉES DE SODOME OU L'ÉCOLE DU LIBERTINAGE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France



EXTRAIT DOMINIQUE LEROY **e**book

Dans la même collection:

Chez la même éditrice, ouvrages disponibles en version numérique (cliquer sur le lien pour atteindre les fiches des ouvrages):

Vicomtesse de Cœur-Brûlant [Marquise de Mannoury] Les Cousines de la colonelle

Louise Dormienne [Renée Dunan]

Les Caprices du sexe ou Les Audaces érotiques de mademoiselle Louise de B...

Alexandre Dumas

Le Roman de Violette

Miss Clary F...

Petites alliées

Mirabeau

Hic et Hec ou L'Art de varier les plaisirs Le Rideau levé ou L'Éducation de Laure

Alfred de Musset

Gamiani ou Deux nuits d'excès

Nicolas-Edme Restif de la Bretonne

L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour

Claude Seignolle

Sexie ou L'Éloge de la nymphomanie

Spaddy [Renée Dunan]

Colette ou Les Amusements de bon ton Dévergondages

Oscar Wilde

Teleny

Donatien-Alphonse-François de Sade

Les 120 Journées de Sodome

ou L'École du libertinage

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

DOMINIQUE LEROY **e**Book

Collection créée par J.-M. Lo Duca

Couverture illustrée par Philippe Cavell

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications, il vous suffit de nous adresser un courrier électronique à l'adresse suivante :

email : contact@dominiqueleroy.fr
Site internet : https://www.dominiqueleroy.fr/

Ce livre numérique est une création originale notamment protégée par les dispositions des lois sur le droit d'auteur. Il est identifié par un tatouage numérique permettant d'assurer sa traçabilité. Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article L. 122-5, d'une part que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (Article L. 122-4) Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced in any form, by any means, without the prior written consent of the publisher.

© 1997-2019 by Éditions Dominique Leroy, Paris, France ISBN (Multiformat numérique) : 978-2-86688-524-3 Date de parution, troisième édition numérique : juin 2019

Sommaire

Préface
Introduction
Première journée
Deuxième journée
Troisième journée
Quatrième journée
Cinquième journée
Sixième journée

Préface

Publié pour la première fois à Berlin en 1904 à 200 exemplaires par Maurice Hartwitz, cette première transcription du manuscrit de Sade fut faite par le Docteur Iwan Bloch sous le pseudonyme de Eugen Dühren.

C'est en Octobre 1785 que le Marquis de Sade alors incarcéré à la Bastille à la « deuxième-liberté » commence à rédiger ce qu'il considérait alors comme son chef-d'œuvre. Il a lui-même daté, à deux reprises, les rouleaux autographes, au milieu du texte, au recto des feuillets, on peut lire : « Cette bande a été écrite en 20 soirées de 7 à 10 heures et est finie ce 12 novembre 1785 ». Il continua son récit au verso et à la fin du texte, il écrivit : « Toute cette grande bande a été commencée le 22 octobre 1785 et finie en 37 jours ». Pascal Pia précise dans son Dictionnaire des œuvres érotiques la teneur de l'ouvrage : manuscrit est provisoire. Seules l'introduction et la première partie sont rédigées. Les trois autres parties restent à l'état de notes et de plan. Sade y a soigneusement numéroté une suite de six cents perversions, se promettant de rédiger plus tard, dans des temps plus favorables ce qu'il considérait alors comme son chef-d'œuvre. »

La perte de son manuscrit fera verser à Sade des « larmes de sang ». On ne sut jamais s'il avait remis sa copie à sa femme lors d'une des dernières visites à la Bastille avant son transfert ou si un collectionneur avisé s'en était emparé lors du pillage de la Bastille en

Introduction

Les guerres considérables que Louis XIV eut à soutenir pendant le cours de son règne en épuisant les finances de l'État et les facultés du peuple, trouvèrent pourtant le secret d'enrichir une énorme quantité de ces sangsues toujours à l'affût des calamités publiques qu'ils font naître au lieu d'apaiser et cela pour être à même d'en profiter avec plus d'avantages. La fin de ce règne si sublime d'ailleurs est peut-être une des époques de l'Empire français où l'on vit le plus de ces fortunes obscures qui n'éclatent que par un luxe et des débauches aussi sourdes qu'elles. C'était vers la fin de ce règne et peu avant que le régent eut essayé par ce fameux tribunal connu sous le nom de chambre de iustice de faire rendre gorge à cette multitude de traitants que quatre d'entre eux imaginèrent singulière partie de débauche dont nous allons rendre compte. Ce serait à tort que l'on s'imaginerait que la roture seule s'était occupée de cette maltôte, elle avait à sa tête de très grands seigneurs. Le duc de Blangis et son frère l'évêque de..., qui tous deux y avaient fait des fortunes immenses, sont des incontestables que la noblesse ne négligeait pas plus que les autres les moyens de s'enrichir par cette voie, ces deux illustres personnages, intimement liés et de plaisirs et d'affaires avec le célèbre Durcet et le président de Curval, furent les premiers imaginèrent la débauche dont nous écrivons l'histoire, et l'ayant communiquée à ces deux amis, tous quatre composèrent les acteurs de ces fameuses orgies.

Depuis plus de six ans ces quatre libertins qu'unissait une conformité de richesses et de goûts avaient imaginé de resserrer leurs liens par des alliances où la débauche avait bien plus de part qu'aucun des autres motifs qui fondent ordinairement Et voici auels avaient été arrangements. Le duc de Blangis, veuf de trois femmes, de l'une desquelles lui restait deux filles, ayant reconnu que le président de Curval quelque envie d'épouser l'aînée de ces filles, malgré les familiarités qu'il savait très bien que son père s'était permises avec elle, le duc, dis-je, imagina tout d'un coup cette triple alliance.

- Vous voulez Julie pour épouse. dit-il à Curval, je vous la donne sans balancer et je ne mets qu'une condition : c'est que vous n'en serez point jaloux, qu'elle continuera, quoique votre femme, à avoir pour moi les mêmes complaisances qu'elle a toujours eues, et de plus que vous vous joindrez à moi pour déterminer notre ami commun Durcet de me donner sa fille Constance pour laquelle je vous avoue que j'ai conçu à peu près les mêmes sentiments que vous avez formés pour Julie.
- Mais, dit Curval, vous n'ignorez pas sans doute que Durcet, aussi libertin que vous...
- Je sais tout ce qu'on peut savoir, reprit le duc, est-ce à notre âge et avec notre façon de penser que des choses comme cela arrêtent; croyez-vous que je veuille une femme pour en faire ma maîtresse. Je la veux pour servir mes caprices, pour voiler, pour couvrir une infinité de petites débauches secrètes que le manteau de l'hymen enveloppe à merveille. En un mot, je la veux comme vous voulez ma fille; croyez-vous que j'ignore et votre but et vos désirs. Nous autres libertins nous prenons des femmes pour être nos esclaves, leur qualité d'épouses les rend plus

soumises que des maîtresses et vous savez de quel prix est le despotisme dans les plaisirs que nous goûtons.

Sur ces entrefaites Durcet entra. Les deux amis lui rendirent compte de leur conversation et le traitant enchanté d'une ouverture qui le mettait à même d'avouer les sentiments qu'il avait également conçus pour Adélaïde, fille du président, accepta le duc pour gendre aux conditions qu'il deviendrait celui de Curval. Les trois mariages ne tardèrent pas à se conclure, les dots furent immenses et les clauses égales.

Le président, aussi coupable que ses deux amis, avait, sans dégoûter Durcet, avoué son petit commerce secret avec sa propre fille, au moyen de quoi les trois pères voulant chacun conserver leurs droits convinrent pour les étendre encore davantage, que les trois jeunes personnes, uniquement liées de biens et de nom à leur époux, n'appartiendraient, relativement au corps pas plus à l'un des trois qu'à l'autre et également à chacun d'eux, sous peine des punitions les plus sévères si elles s'avisaient d'enfreindre aucune des clauses auxquelles on les assujettissaient.

On était à la veille de conclure lorsque l'évêque de..., déjà lié de plaisir avec les deux amis de son frère proposa, de mettre un quatrième sujet dans l'alliance, si on voulait le laisser participer aux trois autres. Ce sujet, la seconde fille du duc et par conséquent sa nièce, lui appartenait de bien plus près encore qu'on ne l'imaginait. Il avait eu des liaisons avec sa belle-sœur et les deux frères savaient à n'en pouvoir douter que l'existence de cette jeune personne qui se nommait Aline était bien plus certainement due à l'évêque qu'au duc ; l'évêque qui s'était, dès le berceau, chargé du soin d'Aline, ne l'avait pas, comme on l'imagine bien, vue arriver à l'âge des charmes sans

Pour poursuivre la lecture, retourner sur le site de la librairie numérique pour télécharger le livre complet.

Le livre, l'auteur :

Auteur : Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade

Titre: LES 120 JOURNÉES DE SODOME ou L'École du libertinage

Les 120 Journées de Sodome sont en fait un catalogue des 600 perversions les plus représentatives des théories du marquis de Sade.

Sade, dans son introduction, nous avertit: « C'est maintenant, ami lecteur, qu'il faut disposer ton cœur et ton esprit au récit le plus impur qui ait jamais été fait depuis que le monde existe, le pareil livre ne se rencontrant, ni chez les anciens, ni chez les modernes.[...] Sans doute beaucoup de tous les écarts que tu vas voir t'échaufferont au point de te coûter du foutre, et voilà tout ce qu'il nous faut, si nous n'avions pas tout dit, tout analysé, comment voudrais-tu que nous eussions pu deviner ce qui te convient? C'est à toi à le prendre et à laisser tout le reste, un autre en fera autant. »

Laissons Gilbert Lely situer le cadre et les acteurs de ce texte unique : « Vers la fin du règne de Louis le Grand, quatre psychopathes âgés de quarante-cinq à soixante ans et dont la fortune immense est le produit du meurtre et de la concussion, le duc de Blangis, l'évêque son frère, le président de Curval et le financier Durcet, s'enferment pour une orgie sans nom dans un château perdu de la Forêt-Noire, avec

quarante-deux objets de luxure soumis à leur pouvoir absolu : les épouses, très jeunes et merveilleusement belles [...] un sérail de huit jeunes garçons et de huit ieunes filles ravis à leurs parents et dont les attraits sont au-dessus de toute expression, huit fouteurs sodomites, choisis pour leur dimension monstrueuse; quatre duègnes sexagénaires, estropiées et rongées de chancres, et réservoirs de tous les crimes ; six cuisinières et servantes; enfin quatre proxénètes historiennes blanchies sous le harnois [...] ces dernières se succédant de mois en mois, feront, à raison de cent cinquante chacune, le récit de six cents perversions que les maîtres du château, au comble de l'éréthisme, mettront souvent en pratique à l'instant même. Au cours des multiples orgies, qui prolongeront vingt jours au-delà du 28 Février dans un crescendo d'horreurs, trente victimes appartenant à toutes les catégories que nous venons d'énumérer, historiennes, périront sauf à celle des d'épouvantables tourments. Douze seulement s'en retourneront à Paris avec le duc et ses trois complices. »

Pour la présente édition, la seule modification par rapport à l'édition aujourd'hui introuvable de 1931 a consisté à remplacer l'orthographe de Sade à peu près illisible, et qui déjà de son vivant était corrigée pour l'impression des ouvrages ; quant à la ponctuation, nous avons essayé de respecter le plus possible celle du manuscrit. Les notes figurant dans le texte sont de Sade lui-même.

Mais il est temps de lire le *Divin Marquis* et non plus comme le font ses exégètes, le commenter.

Collection L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France créée par J.-M. Lo Duca.

Enfer: « Partie fermée d'une bibliothèque où l'on tient les livres licencieux, interdits au public. » (Larousse 1966).

Cette collection offre aux amateurs avertis, aux chercheurs, les titres de littérature érotique répertoriés par Guillaume Apollinaire et Pascal Pia jusqu'en 1972, date à laquelle on n'ajouta plus de nouveaux livres dans l'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France à Paris.

Récit numérique, 190 pages, couverture en couleurs illustrée par Philippe Cavell. (Enfer de la BnF, cotes n°s 1524-975-976-977)

Éditeur : Dominique Leroy https://www.dominiqueleroy.fr/

Donatien-Alphonse-François de Sade

LES 120 JOURNÉES DE SODOME OU L'ÉCOLE DU LIBERTINAGE

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

Les 120 Journées de Sodome sont en fait un catalogue des 600 perversions les plus représentatives des théories du marquis de Sade qu'il développera dans Iustine ou les Malheurs de la Vertu : il hait la vertu, le vice seul, selon lui peut faire éprouver à l'homme "cette vibration morale et physique, source des plus délicates voluptés." Sade, dans son introduction, nous avertit: "C'est maintenant, ami lecteur, qu'il faut disposer ton cœur et ton esprit au récit le plus impur qui ait jamais été fait depuis que le monde existe, le pareil livre ne se rencontrant, ni chez les anciens, ni chez les modernes. [...] Sans doute beaucoup de tous les écarts que tu vas voir t'échaufferont au point de te coûter du foutre, et voilà tout ce qu'il nous faut, si nous n'avions pas tout dit, tout analysé, comment toi à le prendre et à laisser tout le reste, un autre en fera autant".